

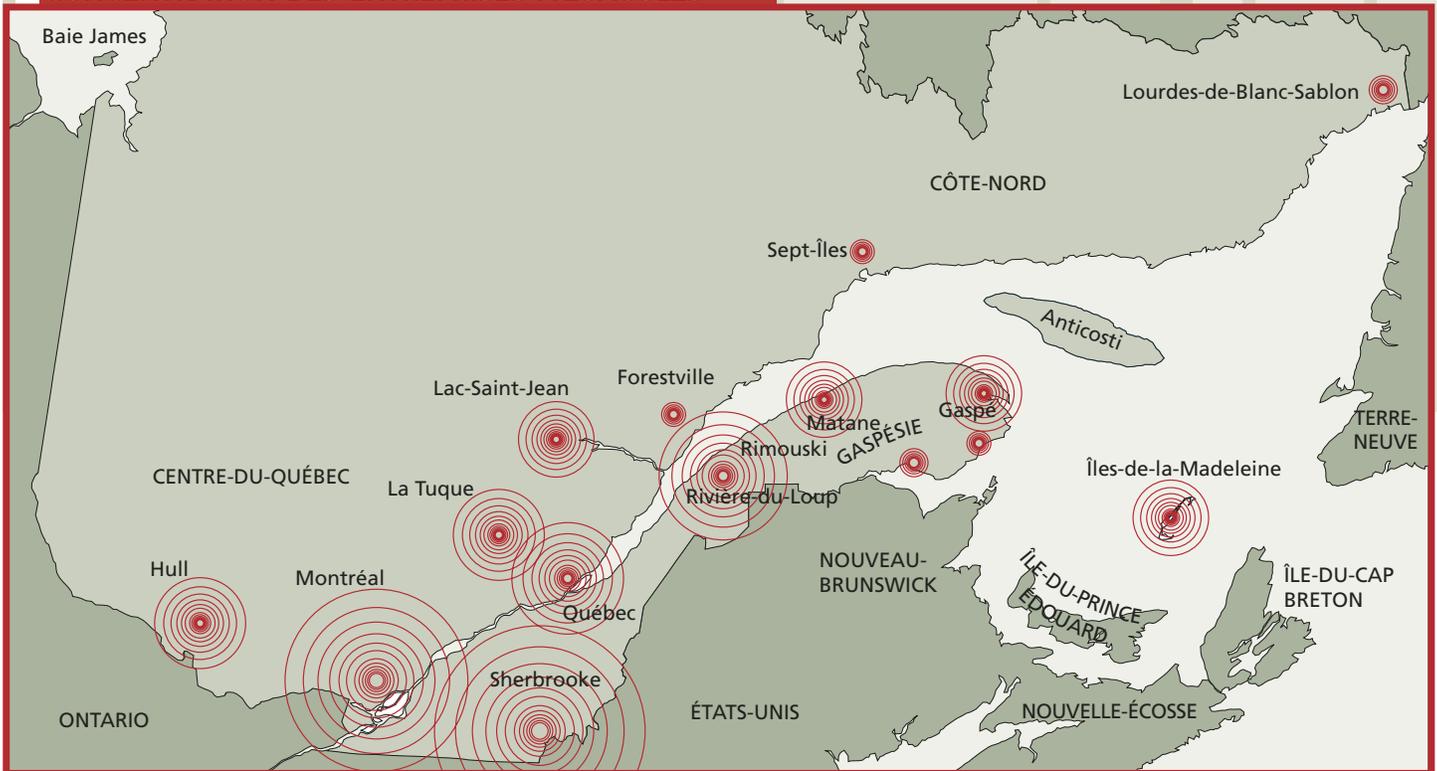
L'AQUACULTURE...

Un courant fort prometteur

L'aquaculture québécoise se caractérise par des entreprises spécialisées soit en pisciculture (la truite arc-en-ciel et l'omble de fontaine surtout), soit en mariculture (la moule et le pétoncle principalement).

Depuis cinq ans, la mariculture québécoise affiche des performances croissantes en s'appuyant sur une production industrielle de la moule. La pisciculture, quant à elle, a connu une augmentation de 50 % de sa production durant les années 1990 pour atteindre un sommet de près de 2 600 tonnes de truites et d'ombles en 1999.

CONCENTRATION DES ENTREPRISES AQUICOLES



LES PERSPECTIVES

En mariculture

Le secteur anticipe une progression intéressante attribuable à une meilleure maîtrise des opérations de l'élevage des moules et à une augmentation du volume de pétoncleensemencé. Ainsi, la production évaluée à 587 tonnes en 2003 devrait atteindre 1 500 tonnes en 2008. La transformation sera facilitée à compter de 2004 par deux entreprises équipées pour transformer la moule. Une commercialisation plus adéquate doit être intensifiée.

En pisciculture

Deuxième province en importance pour sa production de truites et d'ombles, le Québec entend poursuivre sa politique de développement durable en favorisant l'adaptation des entreprises aux nouvelles exigences environnementales par une réduction de 40 % en dix ans des rejets de phosphore.



Québec 



QUELQUES STATISTIQUES

En 2003, la production piscicole du Québec est assurée à 100% par des établissements terrestres approvisionnés en eau douce. Elle est constituée principalement d'ombles de fontaine et de truites arc-en-ciel et est estimée à 1 823 tonnes. Au delà de 55% ont servi au repeuplement de truites et d'ombles, le reste répondant aux besoins du marché de la table et des étangs de pêche.

La production piscicole est évaluée à 15 millions de dollars. Environ 55% de celle-ci est réalisée par 5% des entreprises piscicoles.

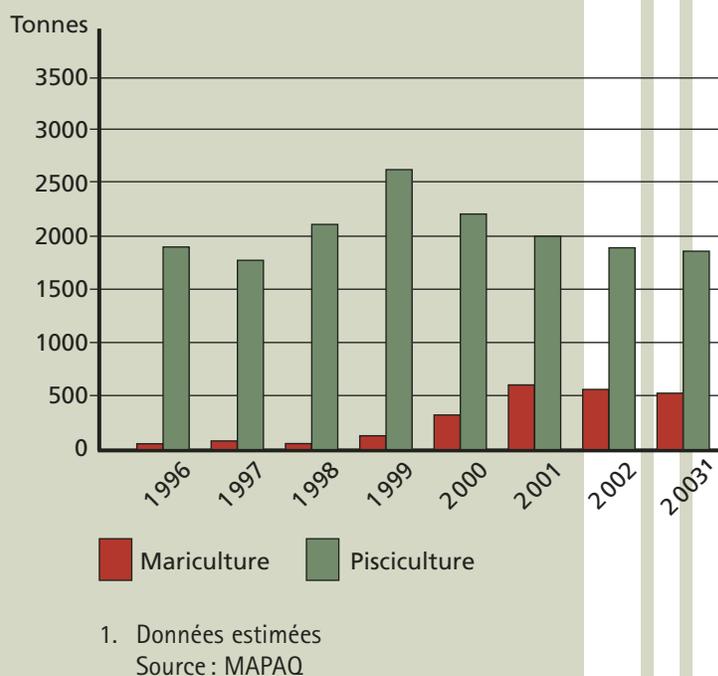
En mariculture, les efforts de développement portent sur deux axes :

- La production commerciale de produits aquatiques pour approvisionner directement les marchés ; la moule est la principale espèce cultivée.
- La production en appui à la pêche (ensemencement, repeuplement).

Ce deuxième axe est en développement au Québec depuis plus de dix ans. Grâce aux bons résultats du programme REPERE, fruits du partenariat entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), l'institut Maurice-Lamontagne (MPO) et l'Association des pêcheurs de pétoncles des Îles-de-la-Madeleine (APPIM), le Québec se démarque comme leader quant aux progrès réalisés en vue du repeuplement des bancs de pétoncles géants.

Aujourd'hui, Pétoncle 2000, une compagnie formée de pêcheurs et d'investisseurs privés, gère le captage et l'ensemencement de jeunes pétoncles aux Îles-de-la-Madeleine. On estime que les débarquements résultant des ensemencements ont été de 100 tonnes, (poids vif) en 2001 et qu'ils pourraient atteindre 500 tonnes en 2004.

VENTE AQUACOLE AU QUÉBEC



VENTES EN AQUACULTURE AU QUÉBEC (TONNES)

	1996-2000 ¹	2001	2002	2003 ²
Ombre de fontaine	863	931	892	888
Truite arc-en-ciel	1 144	1 972	843	839
Autres espèces	74	105	97	96
Moules	159	492	377	456
Autres espèces marines	24	147	204	131
Total	2 330	2 649	2 413	2 410

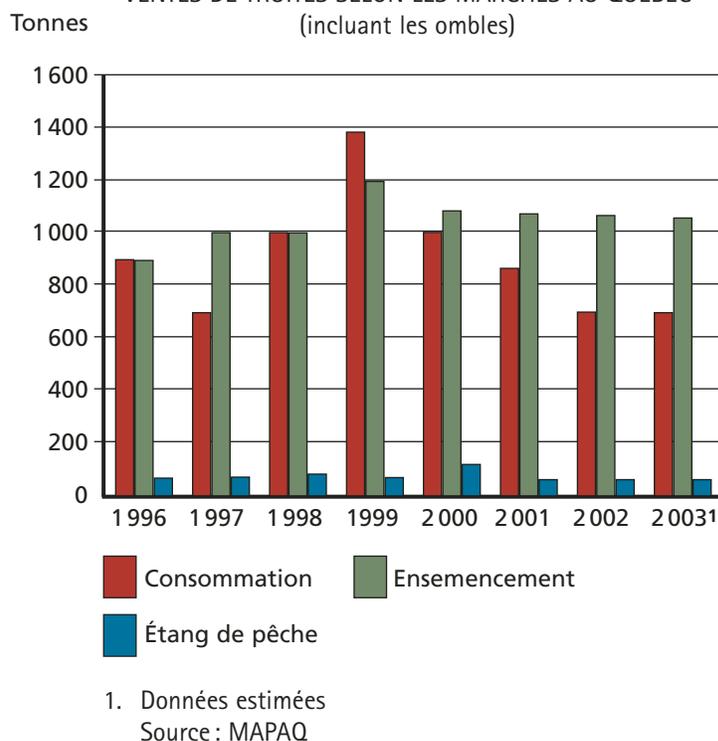
1. Moyenne 2. Données estimées
Source : MAPAQ

VENTE EN AQUACULTURE AU QUÉBEC ('000 \$)²

	1996-2000 ¹	2001	2002	2003 ²
Ombre de fontaine	9 312	9 906	9 788	9 741
Truite arc-en-ciel	6 730	5 704	4 983	4 959
Autres espèce eau douce	494	1 000	785	781
Moules	207	640	490	593
Autres espèces marines	40	270	343	320
Total	17 019	17 519	17 687	16 394

1. Moyenne 2. Valeurs estimées
Source : MAPAQ

VENTES DE TRUITES SELON LES MARCHÉS AU QUÉBEC (incluant les ombles)



LA RECHERCHE SPÉCIALISÉE AU BÉNÉFICE D'UNE INDUSTRIE INNOVATRICE

En mariculture :

LE CENTRE AQUACOLE MARIN DE GRANDE-RIVIÈRE (CAMGR)

Un centre de recherche dont les installations permettent de reproduire les conditions environnementales (température, salinité et débit) selon les exigences étudiées en milieu contrôlé. Le Centre aquacole marin de Grande-Rivière a pour mandat de documenter les phénomènes et les comportements propres aux élevages, tant en milieu naturel qu'en milieu contrôlé, et d'appuyer les entreprises dans leurs démarches d'innovation.

6, rue du Parc, C.P. 340
Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0
Tél. : (418) 385-2251
Télééc. : (418) 385-3343
Courriel : camgr@agr.gouv.qc.ca

LA STATION TECHNOLOGIQUE MARICOLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (STMIM)

On y développe la connaissance et le savoir-faire de la conchyliculture en milieu naturel, principalement l'élevage du pétoncle, de la moule et de la mye au bénéfice des entreprises dans leurs démarches d'innovation.

184, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1C6
Tél. : (418) 986-4795
Télééc. : (418) 986-6573
Courriel : stmim@agr.gouv.qc.ca

En pisciculture d'eau douce :

La Société de recherche et de développement en aquaculture continentale inc. (SORDAC) assure la coordination et le financement d'activités de recherche et de transfert technologique au bénéfice du secteur de l'aquaculture en eau douce.

Pierre Dubé
Coordonnateur scientifique et secrétaire exécutif
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2100, poste 3372
Télééc. : (418) 380-2182
Courriel : sordac@agr.gouv.qc.ca

En aquaculture dans les régions maritimes :

Le Fonds de recherche et développement géré par la SODIM (voir coordonnées page suivante).

LES STRUCTURES DE CONCERTATION

Afin d'assurer un environnement favorable au développement de l'aquaculture, le gouvernement du Québec soutient des structures de concertation telles la Table maricole et la Table filière en aquaculture d'eau douce, qui ont pour mission générale de faciliter la pratique des activités d'élevage en se consacrant aux aspects réglementaire, financier et autres.

Table maricole

Stéphane Morrissette, président
137-3, rue de la Reine
Gaspé (Québec) G4X 1T5
Tél. : (418) 368-4044
Télééc. : (418) 368-7541
Courriel : rmqc@globetrotter.net

Table filière en aquaculture d'eau douce inc.

200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Courriel : bca@agr.gouv.qc.ca



LES ASSOCIATIONS

Afin de veiller aux intérêts de leurs membres et de mettre sur pied des services communs, la plupart des entreprises aquacoles sont regroupées au sein de deux associations :

Association des aquaculteurs du Québec

Normand Roy, président
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : (450) 679-0540, poste 8432
Télééc. : (450) 463-5228
Courriel : aquaculture@upa.qc.ca

Regroupement des mariculteurs du Québec

Stéphane Morrissette, président
137-3, rue de la Reine
Gaspé (Québec) G4X 1T5
Tél. : (418) 368-4044
Télééc. : (418) 368-7541
Courriel : rmqc@globetrotter.net



LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES AQUACOLES QUÉBÉCOISES

La Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales (DGPAC) du MAPAQ offre différents programmes d'aide financière et des services d'aide technique sur l'ensemble du territoire québécois :

Aux Îles-de-la-Madeleine :

Direction régionale des Îles-de-la-Madeleine
101-125, chemin du Parc
Édifice Réjean-Richard
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1B3
Tél. : (418) 986-2098
Télééc. : (418) 986-4421
Courriel : drim@agr.gouv.qc.ca

En Gaspésie :

Direction régionale de la Gaspésie
96, montée de Sandy Beach, bureau 206
Gaspé (Québec) G4X 2V6
Tél. : (418) 368-7631
Télééc. : (418) 360-8851
Courriel : drg@agr.gouv.qc.ca

Sur la Côte-Nord :

Direction régionale de la Côte-Nord
466, rue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3B1
Tél. : (418) 964-8521
Télééc. : (418) 964-8744
Courriel : drcn@agr.gouv.qc.ca

Dans le Centre-du-Québec :

Direction régionale de l'Estuaire et des eaux intérieures
1773, boul. Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1M4
Tél. : (819) 293-5677
Télééc. : (819) 293-8519
Courriel : dreei@agr.gouv.qc.ca

La station technologique piscicole des eaux douces (STPED)

On y offre un soutien technique auprès des entreprises et des promoteurs en aquaculture et en pêche commerciale des poissons d'eau douce.

200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2100, poste 3369
Télééc. : (418) 380-2182
Courriel : stped@agr.gouv.qc.ca

Le Centre technologique des produits aquatiques

Le personnel du Centre effectue de la recherche dans le domaine de la valorisation de la biomasse aquatique. Il collabore, en tant que partenaire des industries du secteur, à la réalisation de projets de recherche et de développement et offre un appui technique pour assurer le transfert de technologie.

96, montée de Sandy Beach, bureau 107
Gaspé (Québec) G4X 2V6
Tél. : (418) 368-7636
Télééc. : (418) 360-8514
Courriel : ctpa@agr.gouv.qc.ca

En plus des programmes d'aide financière accordés par le MAPAQ, les entreprises aquacoles peuvent compter sur deux organismes qui offrent des services de financement.

La Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)

Sylvain Lafrance, directeur
137-3, rue de la Reine
Gaspé (Québec) G4X 1T5
Tél. : (418) 368-4044
Télééc. : (418) 368-7541
Courriel : sodim@sodim.org

La Financière agricole

930, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 4Y6
Tél. : (418) 643-2610
Télééc. : (418) 646-9712
Site web : sfa.gouv.qc.ca

Ce document est disponible en version électronique (pdf) à l'adresse suivante : <http://www.agr.gouv.qc.ca/pac/publications>

Pour toute information :

Jean-Paul Lussiaà-Berdou

Coordonnateur ministériel à l'aquaculture
Direction générale des pêches et de
l'aquaculture commerciales
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2166
Télééc. : (418) 380-2182
Courriel : bca@agr.gouv.qc.ca
Avril 2004

04-0042

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 